

République du Niger

Ministère de l'Éducation de Base
et de l'Alphabétisation

Secrétariat Général

Termes de référence

Revue conjointe 2005
Gouvernement de la République du Niger
et
Partenaires techniques et financiers (PTF)
du secteur de l'éducation

I. Contexte et justification

Le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et les engagements souscrits aux plans international et national, a élaboré et met en œuvre un programme décennal de développement du secteur de l'éducation.

Les objectifs majeurs de ce programme sont :

- (i) l'universalisation de l'enseignement primaire à l'horizon 2015,
- (ii) le développement significatif, tant en qualité qu'en quantité, de tous les ordres et types d'enseignement (préscolaire, enseignements secondaire et supérieur, éducation non formelle), et
- (iii) l'amélioration de la gestion du secteur de l'éducation.

Il y a actuellement une conjonction de facteurs qui poussent à l'optimisme dans le secteur de l'éducation, notamment l'éducation de base. Il s'agit notamment des facteurs suivants :

- L'environnement international est devenu plus ouvert vis-à-vis du financement de l'éducation. De manière concrète, le groupe des pays les plus industrialisés (le G8) a décidé de soutenir les pays les plus pauvres dans le cadre du programme accéléré d'Éducation Pour Tous (PA/EPT) ou Fast Track Initiative.

- La mise en œuvre d'un plan crédible de développement de l'éducation (le PDDE) spécifiant la manière dont le Niger compte atteindre, entre autres, les objectifs de la scolarisation primaire universelle fixés à l'horizon 2015.
- Des institutions multilatérales et bilatérales de développement ont fait connaître leur accord de principe à participer techniquement et financièrement à la mise en œuvre du PDDE. Ils ont convenu, avec le Gouvernement de la République du Niger, d'œuvrer dans un cadre partenarial allant dans le sens de l'harmonisation des procédures conformément à la « Déclaration de Rome sur l'harmonisation » faite en février 2003.

Les présents termes de référence (TDR) ont pour but de préciser les objectifs, les résultats attendus et les contenus à aborder lors de la revue conjointe prochaine. Ils s'inspirent du Manuel d'exécution du PDDE, adopté lors de la première mission conjointe gouvernement - PTF qui s'est déroulée en octobre 2003.

La revue 2005 couvre la période de réalisation des activités du programme comprise entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 juin 2005.

II. Objectifs

La Revue sectorielle est l'occasion, pour les ministères en charge de l'éducation et les partenaires qui les accompagnent dans la mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation (PDDE), d'échanger sur les politiques et les stratégies sectorielles ainsi que sur la programmation des activités et leur mise en œuvre. Elle permet d'examiner les rapports d'avancement de l'exécution du Programme ainsi que les conclusions et les recommandations des audits des comptes et des acquisitions. Il s'agit en fait d'évaluer la pertinence, les résultats, l'efficacité et l'impact du Programme au regard de ses objectifs.

De façon plus précise, les objectifs assignés à la Revue conjointe 2005 consistent à :

- Examiner la mise en œuvre des principales recommandations de la revue 2004 (feuille de route MEBA/PTF pour 2005) ;

- Examiner les performances du secteur sur la base des activités, des données et des statistiques de l'année scolaire clôturée au 31 juillet 2005 (rapports des études sur les acquis scolaires : PADEB, Souteba) ;
- Examiner l'opérationnalisation des structures mises en place pour l'exécution du programme (évaluation des capacités institutionnelles de mise en œuvre du PDDE, UNESCO) ;
- Examiner et approuver le rapport d'exécution budgétaire de l'An2 du PDDE ;
- Examiner et s'accorder sur le contenu du programme d'activités de l'An3 de mise en œuvre du PDDE (année scolaire débutant en octobre 2005) ;
- Examiner et approuver les budgets proposés et le plan de financement afférents à l'An3 du programme ;
- Faire le point sur la mise à jour du Manuel d'Exécution du PDDE ;
- Faire un point sur l'impact de la crise alimentaire sur la scolarisation ;
- Faire le point sur la fonctionnalité du fonds commun ;
- Examiner et valider les termes de référence afférents au nouveau dispositif global d'évaluation ;
- Faire le point sur les mesures prises pour la rentrée scolaire 2005-2006 ;
- Faire le point sur le 2nd bloc (enseignements moyen et supérieur et formation technique et professionnelle) du PDDE ;
- Echanger sur tout autre élément susceptible d'améliorer la mise en œuvre du PDDE.

III. Résultats attendus

La revue gouvernement - PTF, devrait permettre de proposer des mécanismes efficaces et efficients pour l'atteinte des objectifs du PDDE.

De façon plus précise, la rencontre de septembre 2005 devrait aboutir aux résultats suivants :

- Le Rapport sur le rendement du secteur éducatif (évolution des indicateurs) est présenté et approuvé ;
- Le Rapport d'activités 2004-2005 est présenté, discuté et approuvé ;
- Le Rapport budgétaire 2004-2005 est présenté, discuté et approuvé ;

- Le Plan d'activités 2005-2006 du PDDE est présenté, discuté et approuvé ;
- Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) est actualisé ;
- Les budgets et le plan de financement pour l'An3 de mise en œuvre du PDDE sont approuvés ;
- Un point est fait sur l'impact de la crise alimentaire ;
- Un point est fait sur la mise à jour du Manuel d'Exécution du PDDE ;
- Le point sur la fonctionnalité du fonds commun est fait ;
- Les termes de référence pour les missions conjointes d'évaluation sont examinés et validés ;
- Un point est fait sur les mesures prises pour la rentrée scolaire 2005-2006 ;
- Un point est fait sur le 2nd bloc (enseignements moyen et supérieur et formation technique et professionnelle) du PDDE.

IV. Dates et lieu

La revue sectorielle 2005 qui aura lieu à Niamey est prévue se tenir du **12** au **14** octobre 2005 dans les locaux du Palais des Congrès.

V. Programme d'activités

Le programme d'activités de la Revue conjointe ainsi que les documents y afférents seront transmis aux participants deux (2) semaines avant la date prévue. Le calendrier de travail pourra être amendé sur place pour tenir compte des préoccupations des partenaires et du bon déroulement du Programme.

Aux termes de la revue, un **aide-mémoire** sera produit et diffusé.

VI. Participants

La Revue 2005 regroupe le gouvernement, les partenaires sociaux et les Partenaires Techniques et Financiers. La présence des représentants des Sièges des partenaires techniques et financiers est vivement souhaitée.

A titre indicatif, les principaux participants sont :

➤ Pour le Gouvernement nigérien :

STRUCTURES	NOMBRE DE REPRESENTANTS
1. Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)	15
2. Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie (MESSR/T)	6
3. Ministère de la Formation Professionnelle et Technique, Chargé de l'Emploi des Jeunes (MFPT/CEJ)	4
4. Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	2
5. Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MAE/C/IA)	1
6. Primature	1
7. Secrétariat Permanent de la SRP	1
8. Présidence de la République	1
9. Assemblée Nationale	2
10. DREBA	16
Total	49

➤ Pour les partenaires sociaux :

- Organisations de la société civile : **4** représentants ;
- Centrales Syndicales des enseignants : **4** représentants ;
- Union des Scolaires du Niger : **2** représentants ;
- Association des parents d'élèves : **2** représentants.

➤ Pour les Partenaires techniques et financiers (y compris les ONG) :

- Partenaires Techniques et Financiers (sièges centraux et représentations au Niger) : **40** représentants.

VII. Budget prévisionnel de la revue conjointe Gouvernement/PTF

Le financement de la revue sectorielle est assuré sur le **fonds commun du PDDE**.
L'estimation budgétaire des activités se présente comme suit :

Descriptif	Coût Unit	Quantité	Coût Total	Observations
Logistique et connexes			1 890 000	
Location d'une salle de réunion (Palais des Congrès)	300 000	3	900 000	
Location d'une salle de secrétariat	150 000	3	450 000	
Carburant Véhicule de Pool (1)	15 000	3	45 000	Un véhicule de courses.
Banderoles	30 000	6	180 000	
Cartes d'invitation	50 000	1	50 000	
Badges Participants	50 000	1	50 000	
Secrétariat (3 personnes)	5 000	12	60 000	Trois personnes pendant 4 jours
Chauffeur (1)	5 000	4	20 000	
Hôtesse du Forum	15 000	9	135 000	Trois hôtesse pendant 3 jours
Documentation			2 050 000	
Reproduction des documents	1 000 000	1	1 000 000	Prestations de service privé
Porte document & petit matériel pour les participants	10 000	105	1 050 000	105 participants
Restauration			4 170 000	
Pause café (matin et soir)	2 500	315	787 500	
Pause déjeuner	7 000	315	2 205 000	
Cocktail de clôture	8 500	120	1 020 000	Cocktail pour 120 personnes
Eau et verres	1500	105	157 500	
Communication			1 200 000	
Télévision (ORTN, RTT)	400 000	1	400 000	
Radio (ORTN, RTT, Anfani, RTM)	100 000	4	400 000	
Presse écrite (Sahel)	200 000	2	400 000	
Participants des régions			2 892 600	
Transport (14 participants)				Délai de route (Agadez, Maradi, Diffa, Zinder & Tahoua) : 1 j aller & 1 jour retour. Les frais de transport correspondent au
<i>Diffa : 2 représentants dont le DREBA</i>	426 600	1	426 600	
<i>Zinder : 2 représentants dont le DREBA</i>	285 300	1	285 300	
<i>Maradi : 2 représentants dont le DREBA</i>	216 600	1	216 600	

<i>Agadez : 2 représentants dont le DREBA</i>	310 800	1	310 800	carburant nécessaire aux huit véhicules des régions.
<i>Tahoua : 2 représentants dont le DREBA</i>	183 000	1	183 000	
<i>Dosso : 2 représentants dont le DREBA</i>	59 100	1	59 100	
<i>Tillabéry : 2 représentants dont le DREBA</i>	52 200	1	52 200	
<i>Niamey : 2 représentants dont le DREBA</i>	0	0	0	
Perdiem chauffeurs (7 régions)	7 000	35	245 000	
Perdiem participants régionaux	20 000	35	700 000	
Participants Niamey				45 participants
Frais de déplacement	3 000	138	414 000	
Visites terrain			500 000	Dotation en carburant pour trois véhicules
Carburant	50 000	3	150 000	
Autres frais (extra, divers, etc.)	350 000	1	350 000	
Imprévus (5%)			635 130	
Total général			13 337 730	

Le budget prévisionnel de la revue conjointe 2005 s'élève à **treize millions trois cent trente sept mille sept cent trente (13.337.730) francs CFA.**